



**4 HOURS OF SPA CLASSIC**  
**Règlement particulier**  
**24-25/09/2021**

## TABLE DES MATIERES

1.	DEFINITION .....	3
2.	ORGANISATEUR .....	3
3.	CIRCUIT .....	3
4.	REGLEMENTATION .....	3
5.	JURY .....	3
6.	OFFICIELS FMB .....	3
7.	CATEGORIES ET CLASSES.....	3
8.	NOMBRES D'EQUIPAGES ACCEPTES .....	3
9.	ADMISSION – LICENCE.....	3
10.	DROITS D'ENGAGEMENT .....	4
11.	ACCES AU CIRCUIT .....	4
12.	PITBOX.....	4
13.	NUMEROS DE COURSE.....	5
14.	ARRIVEE .....	5
15.	CONTROLE ADMINISTRATIF .....	5
15.1.	SECRETARIAT DE COURSE .....	5
15.2.	CONTROLE ADMINISTRATIF : .....	5
16.	CONTROLE TECHNIQUE.....	5
17.	CHRONOMETRAGE – TRANSPONDEURS – BRASSARDS .....	6
18.	BRIEFING .....	6
19.	CARBURANT .....	6
20.	ELECTRICITE.....	6
21.	MINI-BIKES .....	6
22.	ENVIRONNEMENT .....	7
23.	PROCEDURE MEDICALE.....	7
24.	TIMING.....	7
25.	MODIFICATION DU REGLEMENT PARTICULIER.....	7
26.	RECLAMATIONS ET INTERPRETATION DU REGLEMENT .....	7
27.	PRIMES.....	7
28.	PODIUM .....	7
29.	ANNULATION DE L' EPREUVE .....	7

## 1. Définition

Jumpy ASBL organisera les 4 Hours of Spa Classic sur le circuit de Spa-Francorchamps les 24 et 25 septembre 2021.  
EMN : 76/02 – IMN : 195/09

Durant le meeting, une manche de l'Endurance Classic Cup (EEC), sous l'égide de la FIM Europe sera organisée.

## 2. Organisateur

Jumpy ASBL  
Adresse : 27, avenue du Stade, 4910, Theux (Belgique)  
Téléphone : 0032 (0) 87 53 90 13  
Fax : 0032 (0) 87 53 90 01

## 3. Circuit

Circuit international de Spa-Francorchamps, 55, Route du Circuit, 4970, Stavelot (Belgique).  
Développement du circuit : 7,004 Km. Le circuit sera parcouru dans le sens des aiguilles d'une montre. Toute manœuvre tendant à utiliser le circuit en sens inverse sera sanctionnée par l'exclusion immédiate de la machine et du coureur.

## 4. Règlementation

Cette épreuve est régie par le Code Sportif Européen (FIM Europe), par le Règlement des Courses sur Route Européen (FIM Europe), le Règlement des Courses sur Route de la FMB (Fédération Motocycliste de Belgique), le règlement Sportif et Technique FIM EEC et leurs annexes respectives ainsi que le présent Règlement Particulier.

## 5. Jury

Président du Jury FIM Europe : Philippe Vanhooetghem

## 6. Officiels FMB

Directeur de Course : Jean-Luc Dequesne  
Membres de la direction de course : Philippe Dobbelaere, Laurence Devos, Corneille Baguette, Cédric Duflou, Christian Borlon  
Stagiaire : Marlène Patteyn  
Délégué environnement : Jérôme Degreef, Laurence Devos  
CFCP : Jeanine Deboeck  
Secrétaire du meeting : Carolane Jupsin  
Responsable du contrôle technique : Jean-François Thyron  
Membres du staff technique : Daniel de Frenne, Paul Metcalfe, Eric Ledent  
Responsable de l'éligibilité EEC : TBA  
Responsable du chronométrage : Rob Oud Luttikhuis – Race Services

## 7. Catégories et classes

Les classes suivantes sont autorisées à prendre part aux 4 Hours of Spa Classic :

- FIME Classic
- FIME Maxi Classic
- FIME Formula
- FIME Open
- Open EVO

## 8. Nombres d'équipages acceptés

Les inscriptions seront clôturées lorsque le nombre maximum pour les entraînements sera atteint.

Le nombre maximum d'équipages admis aux essais est de 84 équipages.  
Le nombre maximum d'équipages admis en course est de 72 équipages.

## 9. Admission – Licence

## Admission

Chaque pilote doit au préalable soumettre une demande d'engagement à l'organisateur de la série. Lors de son engagement, chaque coureur devra s'engager à respecter le présent règlement.

En cas de non-respect des règles précitées, le ou les pilotes concernés seront exclus de l'épreuve sans remboursement des droits d'inscription.

## Licence

Une licence est obligatoire.

Il existe 3 possibilités :

- licence annuelle FMB Classic Bike ;
- licence annuelle moto classique d'une Fédération Nationale reconnue FIM + **autorisation de sortie pour les étrangers** ;
- Licence « une manifestation » **à commander au préalable via l'application de la FMB-BMB**. (Belges : 65 €, Etrangers : 80 € assurance rapatriement incluse).

## 10. Droits d'engagement

Les droits d'engagement sont déterminés par l'organisateur de la série.

## 11. Accès au circuit

Chaque team d'endurance a droit aux documents suivants:

- 1 bracelet pour chaque pilote. Ce bracelet donne accès à l'enceinte du circuit et à la pit-lane ;
- 8 bracelets « mécano » qui donnent accès à l'enceinte ainsi qu'à la pit-lane ;
- 1 carte « paddock brun » pour la camionnette / camion (technique) et 2 cartes « paddock » pour les véhicules catering / mobilhome ;

NB : aucun document d'accès supplémentaire ne sera délivré.

Le plan d'accès et horaire d'ouverture du Welcome Center sera précisé dans une communication ultérieure.

## 12. Pitbox

Dès leur arrivée dans le paddock, les concurrents de l'endurance doivent passer au Paddock Office situé au premier étage des boxes F1, au-dessus du box 9 (noyau 2) pour prendre possession de la clé de leur box et réceptionner celui-ci. Chaque box est à partager entre 4 teams. Une caution en espèce de **300 €** pour la clé et l'état du box est à remettre par le premier occupant qui se présente.

Heures d'ouverture du Paddock Office :

- jeudi 23/09 : de 19h00 à 22h00 ;
- vendredi 24/09 : de 07h30 à 10h00 ;
- samedi 25/09 : de 17h00 à 21h00.

La zone neutre (distance 2 m), située entre les boxes et le parking, doit rester **LIBRE**.

Le paddock devra être évacué le samedi 25 septembre pour 21h00 au plus tard.

Un box F1 a une superficie de 7 m x 20 m. La surface située derrière le box, dont les équipes disposent pour stationner leur véhicule atelier, ne fait que 16 m de long sur 5 m de large. En conséquence, chaque équipe ne disposera que d'un emplacement de 8 m de long sur 2,5 m de large pour stationner un véhicule. Aucun emplacement supplémentaire ne sera attribué. Les équipes doivent donc prendre leurs dispositions au niveau de leur préparation logistique.

Rappel important : la capacité maximale d'essence entreposée dans un box est de 200 litres maximum (50 litres par team). Cette limitation sera contrôlée : une pénalité d'un STOP & Go sera appliquée aux teams ne respectant pas cette consigne.

D'autre part, il est formellement interdit :

- de fumer dans les boxes ainsi que devant / derrière ceux-ci (sous peine d'une amende de 150 € infligé par le circuit) ;

- de faire un barbecue dans le box (même au gaz) ainsi que dans la zone paddock derrière le box.

Pendant la course et les qualifications, tous les teams sont obligés de fermer le volet côté paddock pour éviter que le public ne vienne en pit-lane. La porte piétonne devra être fermée à clef, la clef restant dans le barillet à l'intérieur de manière à permettre aux mécaniciens d'accéder aux camions d'assistance. Ceci étant de la responsabilité des teams, ceux qui ne souscrivent pas à cette obligation se verront infliger un STOP & GO. Les commissaires de stand seront notamment chargés de l'application de cette directive.

Il est interdit aux participants aux courses d'accueillir ou d'inviter dans leur box des participants aux séances de piste libre.

Chaque équipe doit être équipée du matériel nécessaire à la remise en état du box qu'elle a occupé (balais, ...). Les bandes autocollantes qui auraient été disposées sur le sol doivent être retirées. Un état des lieux sera fait par l'expert du circuit de Spa-Francorchamps en fonction de celui remis au responsable du stand lors sa réception. La caution de 300 € sera restituée à la remise des clés pour autant qu'aucune dégradation ne soit constatée lors de la reprise du stand par l'expert.

Il incombe donc aux occupants tous les devoirs et responsabilités généralement du ressort d'un locataire (principalement au niveau de la sécurité, de ses biens et de la bonne tenue des locaux mis à leur disposition). Seront seuls autorisés à se trouver dans les boxes, outre les mécaniciens, les coureurs et les personnes attachées de près aux concurrents et dont la présence est requise par eux.

### 13. Numéros de course

Les numéros de course et couleurs des disques seront conformes au règlement technique. Les numéros devront être disposés très visiblement de manière à être vus sans difficulté par le bureau de chronométrage.

### 14. Arrivée

La ligne d'arrivée sera la ligne d'arrivée F1.

Après avoir franchi la ligne d'arrivée, les coureurs effectueront encore un tour à allure modérée et puis rentreront par la pit-lane F1 au parc des coureurs.

Le classement sera établi en fonction du nombre de tours accomplis et du temps de passage.

Pour être classée, une équipe doit :

- avoir franchi la ligne d'arrivée sous le drapeau à damiers sur la piste (et non dans la voie des stands). Le coureur doit être en contact avec sa machine ;
- avoir franchi la ligne d'arrivée après le vainqueur endéans les 5 minutes ;
- avoir couvert au moins 75% de la distance parcourue par l'équipe vainqueur de la classe correspondante.

### 15. Contrôle administratif

#### 15.1. Secrétariat de course

Il est situé au bureau 111 dans le bâtiment F1 – prendre l'escalier/l'ascenseur au Noyau 2, à hauteur du box F1 n°9 jusqu'au 1<sup>er</sup> étage – suivre fléchage.

Tous les concurrents, lors de leur arrivée sur place, devront obligatoirement se présenter au secrétariat de course. Les dernières formalités d'inscription et les contrôles administratifs prévus par l'organisateur et par la fédération y seront exécutés.

La fiche technique vous sera également remise. C'est muni de cette fiche dûment remplie que les concurrents pourront se présenter aux vérifications techniques.

#### 15.2. Contrôle Administratif :

- le jeudi 23/09 : de 19h00 à 21h00, au secrétariat de course ;
- le vendredi 24/09 : de 07h00 à 12h00, au secrétariat de course.

### 16. Contrôle technique

Endroit : box F1 n° 2

Timing :

- jeudi 23/09 : 19h30 – 21h30 ;

- vendredi 24/09 : 07h00 – 12h00.

L'équipement des motocycles devra être en conformité avec le Règlement Technique de la série.

Les coureurs doivent présenter leur motocycle et leur équipement personnel. Les coureurs doivent être munis de leur fiche technique parfaitement complétée.

Attention : au CT, il est impératif de présenter la moto avec le carénage démonté. Le liquide de refroidissement doit être remplacé par de l'eau.

Le support de transpondeur doit être fixé mécaniquement à la moto.

Une fois que la moto d'un team est passée au CT, un membre de celui-ci, muni de la fiche technique, pourra réceptionner le transpondeur au secrétariat de course. Les teams dont la fiche technique de la moto n'aura pas été réceptionnée ne pourront pas participer aux essais.

## 17. Chronométrage – Transpondeurs – Brassards

Le Chronométrage s'effectue à l'aide d'un système électronique d'enregistrement des passages des coureurs basé sur l'utilisation de « transpondeurs ».

Il est de la responsabilité du coureur d'entrer en piste tant lors des essais que pour la course avec une motocyclette équipée d'un « transpondeur » loué sur place auprès du collège de chronométrage.

L'échange ou le prêt de « transpondeurs » entre coureurs sont interdits

Les feuilles de temps seront disponibles durant le week-end au secrétariat de course (1 seul document par team ou pilote).

Pour tout dégât au transpondeur ou perte de celui-ci, une indemnité de 400 € sera réclamée. Pour tout dégât à un brassard ou perte de celui-ci, une indemnité de 10 € sera réclamée.

Les transpondeurs et brassards ne seront remis qu'avec le dépôt d'une licence ou d'une pièce d'identité au secrétariat de course, à condition que toutes les formalités du contrôle technique aient été effectuées.

Les transpondeurs et brassards seront repris à la fin de la course ou le dimanche matin par les officiels au secrétariat de course.

## 18. Briefing

### Endurance

Briefing obligatoire pour les pilotes et les teams managers :

- endroit : salle de briefing n° 132 au 1er étage du bâtiment F1 – noyau 2 – le vendredi 24 septembre à 8h00 ;
- pénalité en cas d'absence : STOP & GO par personne manquante (pilote ou team manager)

## 19. Carburant

Seul le carburant disponible dans le réseau commercial des distributeurs en carburant pourra être utilisé.

Conformément au point 29 du Règlement sportif de l'EEC, « Pour remplir les bidons, les préposés devront également porter leur équipement de sécurité ». Le remplissage des bidons ne pourra se faire que devant le stand et avec les mêmes procédures de sécurité que pour le ravitaillement :

- présence du commissaire de stand ;
- assistance d'une personne portant des vêtements résistant au feu, un casque et munie d'un extincteur

## 20. Electricité

Prises 220V 16A et 380V 16A PCE bipolaires.

## 21. Mini-bikes

Les mini-bikes ne peuvent être utilisés dans le paddock que pour le déplacement des membres du team ou pour le transport de petits objets. Il est strictement interdit d'utiliser des mini-bikes à des fins ludiques dans le paddock.

Il est interdit au moins de 16 ans de rouler en scooter ou mini-moto dans le paddock. En cas d'infraction, l'organisateur confisquera celle-ci.

## **22. Environnement**

Le tapis environnemental est obligatoire et ce, sur tout type de surface. Le Code environnemental de La FIM Europe est de stricte application.

## **23. Procédure médicale**

En cas de ou suite à une chute, si un coureur doit être évacué vers le centre médical, il pourra, après accord du médecin de la course, rejoindre sa machine. Il doit à tout moment être accompagné par un officiel.

## **24. Timing**

- Voir Annexe 1

## **25. Modification du Règlement Particulier**

Le jury, en accord avec le directeur de course, se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il juge utile pour la bonne marche des essais ou des courses ou même d'en changer le programme.

Tout cas non prévu dans le présent règlement sera tranché par le jury, en accord avec le directeur de course et en conformité avec les Codes Sportifs International et Européen.

## **26. Réclamations et interprétation du Règlement**

Toute réclamation devra être faite par écrit et remise au directeur de course.

En cas de contestation au sujet de l'interprétation du présent règlement seul le texte en langue française fera foi.

## **27. Primes**

Aucune prime ne sera remise.

## **28. Podium**

La remise des coupes aux trois premiers teams de chaque classe se fera le samedi à 17h30 en début de pit-lane.

## **29. Annulation de l'épreuve**

Si les 4 Hours of Spa Classic devaient être annulées pour une quelconque raison, les organisateurs ne pourront en être tenus responsables et, de ce fait, les concurrents ne pourront réclamer aucune indemnité. Sauf cas de force majeure, les concurrents seront avertis préalablement de la suppression de la course et les droits d'inscription seront remboursés.

Fait à Theux, le 19 aout 2021

L'organisateur,

JUPSIN Carolane, secrétaire JUMPY

Le Directeur de Course  
Jean-Luc Dequesne

Annexe 1 : Timing (version 23/08/21)

Vendredi 23/09/21

09.45 – 10.05 : Q1 Rider 1  
11.00 – 11.20 : Q1 Rider 2  
12.20 – 12.45 : Q1 Rider 3  
13.50 – 14.10 Q2 Rider 1  
15.10 – 15.30 : Q2 Rider 2  
16.05 – 16. 25 : Q2 Rider 3

Samedi 24/09/21

09.25 – 09.45 : Warm Up  
12.30 – 16.30 : Race